



L'ÉCHO

DE BAUDINARD-SUR-VERDON



JANVIER 2013

BAUDINARD-SUR-VERDON

Monsieur le Maire,



Le Conseil municipal



et le personnel communal

vous présentent leurs meilleurs vœux

pour cette nouvelle année 2013

et vous souhaitent

une bonne lecture de ce numéro !

L'ÉCHO de Baudinard-sur-Verdon. Magazine municipal d'information – Hôtel de ville, 36 Grand'Rue, 83630 Baudinard-sur-Verdon.
Tél. 04 94 70 18 61 – Fax. 04 94 70 19 24 - Site internet : www.baudinard.fr - Mèl : mairie@baudinard.fr
Directeur de la publication : Georges Pons - Crédits photos : municipalité - Rédaction : municipalité - Tirage : 80 exemplaires.
Édition - Impression : commune de Baudinard-sur-Verdon – Distribué gratuitement et disponible au secrétariat de la mairie.

ÉDITORIAL



Cette année 2013 qui débute est la dernière année pleine et entière que les élus majoritaires que vous avez choisis lors des dernières élections municipales auront à cœur de remplir d'espérance et de travaux en tous genres au profit de toutes les Baudinardaises et de tous les Baudinardais.

Cette année 2013 va représenter aussi un long chemin parcouru par vos élus pour vous apporter ce qu'ils vous avaient promis en 2008 malgré des oppositions locales fratricides et farouches, ne laissant rien au hasard, bien que minoritaires et vouées à l'échec si l'on tient compte des attendus des jugements administratifs rendus jusqu'ici. Un prochain numéro vous détaillera et vous rappellera ce que la municipalité a dû endurer, en votre nom, pour faire progresser les investissements.

Cette année 2013 marquera aussi la fin de la programmation des travaux d'envergure que votre municipalité aura mis en œuvre de manière harmonieuse pour affermir l'attractivité du village sans jamais augmenter les taxes locales de son ressort.

Cette année 2013 sera également un pas vers le futur avec, n'en doutons pas, l'adoption du Plan Local d'Urbanisme qui verra se dessiner le futur village dans un cadre toujours sain mais renouvelé. Pour preuve de l'engouement de la population pour le village, nous sommes de plus en plus nombreux avec, chiffre officiel, cent-quatre-vingt-neuf habitants en 2013, soit vingt de plus que lors du dernier recensement. Je ne compte pas ici les enfants qui sont domiciliés à l'année.

Cette année 2013 verra aussi notre entrée dans la communauté de communes "Lac et Gorges du Verdon" qui regroupe les onze communes du Haut-Var autour d'Aups. Cette nouvelle entité portera encore plus haut nos couleurs, notre patrimoine, notre culture, notre identité par la mise en commun de nos savoir-faire.

Pour cette année 2013, je remercie les Baudinardaises et les Baudinardais qui recherchent sans cesse des animations afin de divertir l'ensemble des habitants autour de soirées ou de journées accueillantes et conviviales. Je remercie également l'ensemble des acteurs associatifs qui démontrent, par leur bénévolat et leur sens des responsabilités, que l'on peut vivre en paix et dans la sérénité à Baudinard. Je remercie enfin les employés communaux dont vous appréciez l'efficacité et le dévouement permanents. Ils restent à votre service tout au long de l'année.

Que cette année 2013 soit, pour l'ensemble des Baudinardais, synonyme de bonheur, de santé retrouvée pour certains, de joie pour tous. Le Conseil municipal se joint à moi pour reconforter les familles endeuillées ces derniers mois et pour lesquelles nous avons apprécié la chaleur et l'amitié des disparus.

**A l'an que ven ! Se sian pas maï, que siguen pas men !
A l'an qui vient ! Si nous ne sommes pas plus, que nous ne soyons pas moins !**

Soyez honorés d'être Baudinardais ! Vive Baudinard-sur-Verdon !

Georges PONS, Maire.

Vos élus travaillent également sur dossiers et en réunions.

Voici un aperçu de leurs participations durant le second semestre 2012.

03 août 2012	9 h	Contrôle des établissements recevant du public
03 août 2012	14 h 30	Contrôle de la zone de stockage de déchets inertes par l'État
09 août 2012	10 h 10	Commission de sécurité et d'accessibilité à Brignoles
21 août 2012	14 h 30	Réunion de coordination pour la salle des fêtes
22 août 2012	10 h	Réunion sur le projet de parc photovoltaïque communal
28 août 2012	9 h 30	Réunion sur les taux des taxes publiques à Salernes
29 août 2012	9 h	Réunion à la Brigade de Recherches Judiciaires à Toulon
12 septembre 2012	18 h	Inspection décennale du barrage électrique de Gréoux-les-Bains
18 septembre 2012	10 h	Réunion du syndicat des eaux du Verdon à Montmeyan
19 septembre 2012	14 h	Forum de l'alternance à Brignoles
20 septembre 2012	9 h	Réunion sur le financement des collectivités à Draguignan
22 septembre 2012	9 h	Colloque sur la démocratie locale à Puget-Ville
25 septembre 2012	11 h	Réunion sur l'intercommunalité à Tourtour
26 septembre 2012	9 h 30	Cellule de veille du lac de Sainte-Croix à Bauduen
26 septembre 2012	10 h	Réunion avec le responsable du pôle Dracénie Verdon
27 septembre 2012	18 h	Réunion au Relais des Services Publics à Aups
02 octobre 2012	9 h 30	Réunion avec les urbanistes au sujet du Plan Local d'Urbanisme
04 octobre 2012	14 h	Commission d'adjudication des truffières du Conservatoire
08 octobre 2012	9 h	Réunion sur l'intercommunalité à Aiguines
08 octobre 2012	14 h 30	Réunion de chantier du syndicat des eaux du Verdon
16 octobre 2012	8 h 30	Réunion départementale d'Électricité Réseaux et Distribution de France à Aups
20 octobre 2012	8 h 45	Assemblée générale des Maires du Var à Roquebrune/Argens
22 octobre 2012	10 h	Réunion sur le Plan "logement accessible pour tous" à Aups
24 octobre 2012	15 h	Réunion de concertation sur un projet de parc éolien
25 octobre 2012	9 h	Réunion sur l'intercommunalité à Aups

Vos élus travaillent également sur dossiers et en réunions.

Voici un aperçu de leurs participations durant le second semestre 2012 (suite).

30 octobre 2012	15 h	Réunion à la communauté de brigades de gendarmerie à Salernes
08 novembre 2012	8 h 30	Réunion avec la représentante du Conservatoire du Littoral
09 novembre 2012	9 h 30	Réunion sur la voirie à Puget-Ville
12 novembre 2012	10 h 30	Réunion au SYndicat Mixte d'ÉLECtricité du VAR à Brignoles
13 novembre 2012	9 h 30	Réunion sur l'intercommunalité à Aups
13 novembre 2012	14 h	Réunion du syndicat des eaux à Montmeyan
14 novembre 2012	14 h 30	Réunion du Conseil syndical des eaux du Verdon à Régusse
14 novembre 2012	14 h	Réunion d'information sur l'ingénierie départementale
15 novembre 2012	10 h	Commission de sécurité et d'accessibilité à Brignoles
15 novembre 2012	18 h	Réunion avec le Préfet à Toulon
21 novembre 2012	9 h 30	Réunion sur l'intercommunalité à Aups
21 novembre 2012	11 h	Réunion sur l'e-tourisme départemental à Aups
22 novembre 2012	9 h 30	Conseil de gestion du domaine des Éouvières
27 novembre 2012	9 h	Réunion sur l'intercommunalité à Aups
30 novembre 2012	17 h	Réunion sur la biomasse à Brignoles
05 décembre 2012	9 h 30	Réunion du Syndicat Intercommunal à VOcations Multiples à Salernes
11 décembre 2012	9 h	Assemblée générale de l'Association Pour les Services À Développer 3 (APSAD3) à Aups
11 décembre 2012	9 h 30	Réunion sur l'intercommunalité
13 décembre 2012	11 h 10	Commission de sécurité et d'accessibilité à Brignoles
17 décembre 2012	17 h 30	Réunion sur les villages fleuris à Marseille
20 décembre 2012	9 h	Réunion de la commission administrative électorale
20 décembre 2012	11 h 30	Réunion au Syndicat Intercommunal à VOcations Multiples à Sillans-la-Cascade

Travaux communaux réalisés au second semestre 2012

Création d'une aire de détente autour de la chapelle Saint-Michel



Pose de fontaines (place de l'église et devant le cimetière)



Construction des restanques du cabanon, chemin d'Artignosc



Construction du théâtre de verdure (en cours)



CARNET BLANC

Le 20 octobre 2012, Isabelle SENATORE et Marc INVERNON LOMBARD se sont dit "OUI" à la mairie devant Monsieur Christian LOMBARD.

Longue et heureuse vie aux époux et félicitations aux familles.



CARNET GRIS

C'est avec regret et tristesse que nous avons appris le décès de
Hendrik KAMP, le 2 novembre 2012
incinéré le 15 novembre 2012 à 15h aux Days-Bas
Monsieur le Maire et le Conseil municipal
présentent leurs condoléances attristées à sa famille
ainsi qu'à l'Association Sportive Baudinard 83, dont il était le trésorier,
et les assurent de leur sincère soutien dans l'épreuve qu'ils subissent.

Recensement militaire

Vous venez de fêter vos 16 printemps ou vous allez le faire en 2013 ? Vous êtes nés en 1997 ? Vous devez vous faire recenser en mairie !

Cette démarche obligatoire s'inscrit dans le parcours de citoyenneté composé de trois étapes : l'enseignement de défense en classes de 3^e et de 1^{ère}, le recensement à 16 ans et la journée Défense et Citoyenneté.

A l'issue de ce parcours, un certificat de participation est remis à chacune et à chacun des Français, document obligatoire pour présenter des examens soumis au contrôle de l'autorité publique : permis de conduire, baccalauréat, etc.



Pensez- y !



11 Novembre 2012

Après avoir déposé une gerbe devant le monument aux morts de la commune, Monsieur le Maire a lu le traditionnel discours de Monsieur le Ministre délégué aux anciens combattants. Après avoir observé une minute de silence, le refrain de l'hymne national a retenti pour cette cérémonie qui commémore dorénavant tous les "morts pour la France". A l'issue, un vin d'honneur a été offert par la municipalité aux personnes présentes.



SOUVENIRS...

Repas des aînés

Le dimanche 16 décembre 2012, le Centre Communal d'Action Sociale a offert le traditionnel repas aux aînés de la commune. Des jeunots se sont joints aux anciens pour apprécier les excellents mets offerts agrémentés de fous rires et partager ainsi un moment de détente dans une bonne humeur collective. Des fleurs ont été remises aux épouses présentes.



Arbre de Noël des enfants

Le samedi 22 décembre 2012, le Père Noël est arrivé dans le village après avoir séjourné incognito chez un habitant dont nous tairons le nom car c'est un sacré veinard. Il s'est rappelé au bon souvenir des enfants et s'est souvenu du prénom de chacun d'eux. Quelle mémoire ! Tous les enfants présents ont été récompensés par un cadeau et des friandises bien mérités. Les parents, moins sages que prévu, ont quand même profité du vin d'honneur offert.

Merci ! Père Noël !



INFORMATIONS

Succession. Nullité d'un testament authentique.

Chaque page d'un testament rédigé sous la forme authentique (par acte notarié) doit être paraphée par son auteur (ou son représentant s'il ne peut pas écrire), exceptée la dernière page qui doit comporter sa signature. A défaut, l'acte est nul.

Dans ce cas, le testateur avait omis de signer deux pages. Bien que la présence et la signature des témoins n'aient pas été contestées, la validité du testament a été rejetée.

Référence : cour de cassation, 1^{ère} chambre civile, 10 octobre 2012

Déclaration de transfert de fonds par internet.

Tout transfert de fonds d'au moins dix mille euros fait l'objet d'une déclaration obligatoire au service des douanes, qu'il s'agisse d'un transfert vers ou en provenance de l'étranger. Les démarches sont désormais les mêmes qu'il s'agisse d'un transfert dans l'Union européenne ou non. Autre simplification, la déclaration peut désormais se faire avant le transfert par voie électronique.

La déclaration au moment du transfert ou préalablement par voie postale est également possible.

Référence : décret du 23 octobre 2012

Sécurité routière. Éthylotests : verbalisation repoussée.

Depuis le 1^{er} juillet 2012, les automobilistes doivent obligatoirement détenir un éthylotest non usagé dans leur véhicule. Le défaut de possession de cet équipement est passible d'une amende de onze euros. Cette sanction devait entrer en vigueur le 1^{er} novembre 2012. Compte tenu des difficultés que rencontrent les conducteurs pour s'approvisionner, elle a été repoussée au 1^{er} mars 2013.

Les conducteurs de cyclomoteurs ne sont pas concernés par cette obligation.

Référence : décret n° 2012-197 du 29 octobre 2012

Construction. Permis annulé et responsabilité de l'architecte.

Par l'intermédiaire d'un architecte, une société civile immobilière dépose une demande de permis de construire. Suite à un recours, ce permis est annulé par le tribunal administratif. La SCI assigne alors en justice son architecte et lui réclame le remboursement de ses honoraires. Elle obtient gain de cause. Pour la cour de cassation, il est de la responsabilité de ce professionnel de connaître et de respecter les dispositions des règlements d'urbanisme.

L'erreur d'appréciation de la commune qui délivre un permis nul n'exonère pas l'architecte de toute responsabilité.

Référence : Cour de cassation, 3^e chambre civile, 12 septembre 2012

INFORMATIONS

Chiens catalogués comme dangereux. Extrait de la réglementation.

Dispositions définies par la : * loi du 6 janvier 1999	1 ^{ère} catégorie Chiens d'attaque	2 ^e catégorie Chiens de garde ou de défense
- loi du 20 juin 2008	Pit-bull Staffordshire terrier Américan staffordshire terrier Mastiff - Tosa	Staffordshire terrier Américan staffordshire terrier Rotweiller Tosa
Acquisition, importation, cession	Interdites	Autorisées
Détention	Interdite aux mineurs, personnes sous tutelle, personnes condamnées	
Déclaration en mairie	Obligatoire	
Identification	Obligatoire	
Vaccination antirabique	Obligatoire	
Assurance responsabilité civile	Obligatoire	
Muselière + laisse	Obligatoire	
Accès aux lieux publics	Interdit	Avec muselière + laisse
Parties communes d'immeubles	Stationnement interdit	Avec muselière + laisse
Stérilisation chirurgicale	Obligatoire	Non obligatoire
Attestation d'aptitude	Obligatoire	
Évaluation comportementale	Obligatoire pour chiens âgés de 8 à 12 mois	
Permis de détention	Obligatoire	

NE PAS BORNER SON TERRAIN À BÂTIR... UNE FAUSSE BONNE IDÉE !

Bien souvent, lorsque l'on est propriétaire d'un grand terrain en zone rurale, on n'en connaît les limites qu'approximativement. Et tout le monde se contente de cette incertitude au fil des ans, jusqu'au jour où le terrain est divisé et où les projets, ou les voisins, changent.

Le bornage, réalisé par un géomètre-expert, consiste à fixer définitivement la limite d'un terrain et à la marquer par des repères matériels appelés "bornes". Un procès-verbal est dressé à l'occasion de l'opération de bornage et ce document, signé par toutes les parties (propriétaire, voisins, etc.), ne peut plus être contesté.

Malgré son intérêt évident, le bornage n'est pourtant obligatoire que dans des cas limités : en cas de division d'un terrain avec vente d'une des parcelles en terrain à bâtir ou lors de la création d'un lotissement.

En l'absence de bornage, les véritables limites d'un terrain ne sont pas connues. Aussi, si un propriétaire décide de construire sa maison en limite de propriété et qu'il empiète, même involontairement, sur le terrain voisin, la sanction sera sans appel : le bien devra être détruit. Même sanction pour une clôture mal positionnée. Pour l'implantation des réseaux électriques, d'assainissement... la limite domaine public/domaine privé doit impérativement être respectée. De plus, les limites servent dans tous les calculs de distance découlant des règles d'urbanisme : positionnement d'une fenêtre, plantation d'arbres, etc. Et à chaque fois, les conséquences financières peuvent être plus lourdes que le coût d'un bornage. Lorsqu'un bien mis en vente est situé sur un terrain non borné, cela effraie les acquéreurs potentiels soucieux de leur tranquillité et constitue un frein à la conclusion d'une vente. **Alors ? À quand un bornage ?**

FINANCES COMMUNALES

Extrait d'une communication écrite
du Centre des Finances Publiques d'Aups en date du 20 décembre 2012

"Baudinard est une commune aux finances très saines, presque sans emprunt (le dernier se termine en février 2013) et à la trésorerie confortable (700 000 euros à ce jour).

Les bases fiscales de la commune sont solides et lui apportent un produit conséquent. Les charges de fonctionnement sont, quant à elles, maîtrisées ; pour 2011, elles sont deux fois inférieures à la moyenne des communes varoises de moins de 250 habitants. Cela permet de dégager un résultat positif important. Ce dernier permettant, à son tour, d'autofinancer les investissements sans recourir à l'emprunt."

NOUVEAUTÉS

LE CHARDON



La nouvelle équipe, dont Claire et Thomas, nouveaux gérants du bar-restaurant "Le Chardon", une institution, vous proposent des menus renouvelés tout au long de l'année.

Jeunes, sympathiques, accueillants, ils sauront vous régaler avec des plats imaginés par la "patronne" du moment et préparés par le nouveau "cuisinot en chef".

Allez-y ! Ils vous attendent ! Ambiance assurée !

59 Grand'rue - 83630 Baudinard-sur-Verdon - 04 94 68 72 03

Écrivain public

Stéphane Leménorel, écrivain public, propose son aide aux particuliers comme aux institutions, pour rédiger lettres et curriculum vitae, préparer discours et comptes rendus, accompagner et conseiller dans l'écriture et la correction de tous types d'écrits, professionnels ou personnels, administratifs ou littéraires.

Vous pouvez le contacter également si vous souhaitez écrire le récit de votre vie, raconter l'histoire de votre famille ou encore faire pousser votre arbre généalogique.

La palette d'interventions des **MOTS JUSTES** est large et variée, de la correction à la rédaction, du conseil en communication écrite à la prise en charge totale de vos textes, des démarches administratives aux campagnes d'information.

Stéphane Leménorel est enfin à votre disposition pour des cours de maîtrise de la langue française et des préparations individualisées aux examens et concours de la fonction publique.

Stéphane Leménorel - LES MOTS JUSTES - 210 chemin La Colle-Blanquet

83630 Baudinard-sur-Verdon - 09 67 16 32 66 - 06 52 85 66 71 - lesmotsjustes@hotmail.fr

LA PRESSE EN A PARLÉ

LA PRESSE EN A PARLÉ



L'aïoli et les parties de pétanque avec un parapluie étaient déjà connus de "La Provence" en 1967

Les crèches du monde

Suzanne Boyer, présidente de l'association « Les amis de Baudinard », n'aurait jamais imaginé, il y a six ans en arrière qu'avec ses 9 crèches africaines exposées à l'Eglise du village, elle en aurait 125 à monter cette année. En effet, depuis son initiative, les crèches arrivent de toutes parts : des originales venues d'une trentaine de pays, des dons, des prêts, des créations

d'artistes locaux... Sans cesse des bénévoles apportent leur contribution à son édifice. Et le public a un engouement certain pour cette exposition, car l'année dernière une Présidente heureuse a totalisé pas moins de 1 200 visiteurs.

HANATÉ
Exposition ouverte jusqu'au 6 janvier les samedis de 15 h à 18 h - les dimanches de 10 h à 18 h et sur rendez-vous au 06.72.43.24.17.



Du pain d'épices, des meringues, des tas de douceurs, et voilà la fameuse crèche gourmandière (renouvelée tous les ans.) (Photo Hanaté)



Les membres de l'ASBB3 et des habitants ont rendu un dernier hommage à Henk Kamp. (Photo Hanaté)

Groupe du VAR

MISSION DÉPARTEMENTALE et DÉP. : M. Lucien GARNIER (1) successeur de M. Jean-Benoît LAURENT. Tél. : 04.50.55.25.54

DÉPARTEMENT SAINT-MICHEL, FÊTE DES PARACHUTISTES

Le 20 septembre 2012, sur le site de la petite chapelle Saint-Michel à Baudinard-sur-Verdon s'est déroulé un grand meeting de parachutisme pour célébrer la Saint-Michel, patron des parachutistes, par une messe suivie d'un repas en commun. Les participants ont été accueillis par les bénévoles de l'association. Les participants ont été accueillis par les bénévoles de l'association. Les participants ont été accueillis par les bénévoles de l'association.

ARRANÉE LA VOIX DE BOURGOGNE

BAUDINARD 6^e édition des « Crèches du monde »

Ce samedi à 15 h en l'église Saint-Jacques, organisée pour la 6^e année consécutive, l'incalculable exposition des « Crèches du monde ». Cent quinze créations de 30 pays, des décors toujours différents et de nouvelles crèches vous attendent.

Sous le préau du village, la crèche géante créée par trois artistes Baudinardais, vous attend avec ses illustrations magiques.

Le nombreux bénévoles se sont mobilisés pour vous offrir cette exposition gratuite qui se tiendra du 24 novembre 2012 au 6 janvier 2013. L'église est chauffée et accessible aux personnes à mobilité réduite.

Horaires d'ouverture : les samedis de 15 h à 18 h, les dimanches de 10 h à 18 h sur rendez-vous : 06.72.43.24.17. Site : www.lesamisdebaudinard.com

HANATÉ



Parmi les nouveautés, la crèche du Sénégal. (Photo Hanaté)

L'Association sportive est en deuil

Trésorier bénévole et membre assidu de l'Association sportive de Baudinard (ASB 85), Henk Kamp est décédé. Grand sportif apprécié de tous, il a été victime d'un infarctus foudroyant. Il est mort sur la départementale 71 entre Baudinard et Montmeyon, alors qu'il faisait du vélo, le 2 novembre. Avant-hier, les membres de l'ASB85 se sont réunis sur le lieu même de son décès, alors qu'ils attendaient, à 15 heures, leur compagnon de marche et ont incinéré dans son pays d'origine (Pays Bas).

HANATÉ

Sorcières, vampires et araignées !

Plusieurs dizaines de personnes se sont réunies samedi soir à Baudinard pour assister à la représentation de la pièce « Sorcières, vampires et araignées ! ». Les acteurs ont été accompagnés par les bénévoles de l'association. La pièce a été jouée dans le préau du village de Baudinard. Les acteurs ont été accompagnés par les bénévoles de l'association.

HANATÉ



Les acteurs Baudinardais jouent dans le préau du village. (Photo Hanaté)

La municipalité remercie "notre" reporter-photographe Baudinardaise "Hanaté"

Connaissez-vous le village d'antan ?

La municipalité remercie Michel SUMIAN pour la remise des photographies



Richard CAU, Gabrielle SUMIAN, Monique COPPOLA, Maurice PONS, Engelin PIANETTI, René FULCHERI
Michel SUMIAN, Philippe CAU, Jean-Marie PIANETTI, René CHEILAN, **Georges PONS**, Michel BOYER
sous l'autorité bienveillante de Madame DAUDEMARD, institutrice (Baudinard, 1954)



En 1961, il n'y avait plus que six élèves devant le maître
BOSQ (frère aîné), BOSQ (sœur cadette), Michèle CAU
Michel SUMIAN, BOSQ (petit frère), Christine COSTAMAGNA (actuellement institutrice en Italie)

Connaissez-vous le village d'antan ?

La municipalité remercie Michel SUMIAN pour la remise des photographies



Jeunesse Baudinardaise, en 1961



Danse du twist, lors de la fête à Baudinard, en 1962



Inauguration de la chapelle Saint-Jean en 1962
Entre autres, Raymond SUMIAN, Mme DAUPHIN, Victorine,
Marie SUMIAN, Esther MAUREL, Henri BAGARRY



Baudinardais en 1962



Apéritif concert dans la Grand'rue

COMITÉ COMMUNAL FEUX DE FORÊTS

Le Comité Communal Feux de Forêts a changé de Président délégué cet automne. Monsieur le Maire remercie Georges Fontana pour le temps passé à organiser les rendez-vous des étés précédents pour sauvegarder notre patrimoine. Il remercie également le nouveau Président délégué pour son efficience à ce poste et sa disponibilité naturelle.

Les bénévoles du comité se sont dévoués tout cet été pour sauvegarder l'environnement naturel de la commune et pour conseiller les touristes. Ils ont su, avec amabilité et courtoise, sensibiliser chacun au respect de la nature fragile qui nous entoure.

Ils ont aussi manœuvré les matériels et les engins afin d'être rapidement disponibles, le cas échéant, au profit des sapeurs-pompiers professionnels.

Au nom de la commune, je les remercie d'autant plus volontiers que leur action est exemplaire et désintéressée.

Au nom du comité communal feux de forêts, je présente mes vœux de réussite et de santé aux Baudinardais, à leur famille et à "mes" bénévoles.

Bonne année 2013 !

Le président délégué, Guy Della-Casa.



SOCIÉTÉ DE CHASSE BAUDINARD-SUR-VERDON

Le Président de la société et les membres du bureau,
tous les chasseurs du village ainsi que leurs invités,
vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2013 !

Les sociétaires remercient les participants au repas du 1^{er} septembre 2012
et au concours amical de belote qui a suivi l'excellent repas proposé.

Nous remercions Monsieur le Maire, son Conseil municipal
et tout le personnel communal pour leur soutien sans faille.

Le Président, Georges Fontana.



Rappel de la réglementation.

Il est interdit de nourrir les sangliers, d'une part car ceci est passible d'une contravention, d'autre part à cause des risques induits par la présence de ces animaux sauvages aux abords des habitations.

Comité des fêtes



Le bureau du comité des fêtes a été légèrement modifié en 2012 ; je remercie chaleureusement les membres du bureau qui nous ont momentanément quittés pour leur dévouement désintéressé.

En 2013, nous vous proposerons des festivités au cours desquelles vous pourrez vous divertir en toute amitié lors de soirées attendues.

Le 16 février, soirée "surprise", le 04 avril, Saint-Patrick, la fête de l'été le juin, et... et... la fête du village en août.

La fête votive de l'été dernier a connu toujours autant de succès et a nécessité de longs moments d'attention et de préparation de la part des bénévoles du comité.

Je remercie tous les bénévoles du comité ainsi que les personnels communaux et la municipalité sans lesquels toutes nos activités ne pourraient pas être aussi efficaces. Je remercie aussi les rares habitants désintéressés pour leur aide précieuse.

Les membres du bureau du comité, l'ensemble des bénévoles du comité et moi-même, vous présentons d'excellents vœux pour cette nouvelle année 2013.

Bonne et heureuse Année !

Le Président, André MOGNIER.

Depuis de nombreuses années, l'Association Sportive Baudinard 83 entame joyeusement les festivités avec un concours de tennis doté de nombreux prix et animé par notre sympathique Président sportif. Quelques moments de ce sport exigeant... sous la chaleur estivale.



Comité des fêtes

Le 11 août, c'était aussi au tour de la gent féminine d'assurer le spectacle avec le toujours très apprécié concours de quilles. Seulement le temps ne leur en a pas laissé ce loisir. Nul doute qu'elles vont encore s'entraîner pour 2013.

Le soir, entre deux nuages très humides, seuls les enfants ont pu envahir les ruelles du village pour la traditionnelle retraite aux flambeaux. Et ils ont bien chanté, en plus... Peut-être grâce à la pluie ?



Le 12 août 2012, les enfants, jamais fatigués, ont été à l'honneur avec des jeux en bois où la technologie n'avait rien à envier aux jeux électroniques. Ceci a permis de voir que "nos" enfants ont un avenir prometteur pour développer leur adresse.



Le bal qui avait été annoncé n'ayant pas pu avoir lieu à cause du mauvais temps et faute d'une salle adaptée, les organisateurs l'ont remplacé par des jeux "éducatifs" pour les enfants, sous l'œil attentif des parents qui auraient bien joué à la place des "petits".



Comité des fêtes

Le 13 août, les plus jeunes habitants se sont essayés aux raquettes grâce aux aimables conseils du président des Sportifs Baudinardais, toujours présent pour rendre service.



Le 13 au soir, chiffre portant bonheur comme chacun sait, c'était concours de belote. Des parties acharnées entre amis où les prix ont dû être remis tard dans la nuit.



Comité des fêtes

Le 14 août a été réservé aux sportifs qui ne savent pas jouer seuls. Alors, les organisateurs ont concocté un concours de pétanque en triplettes et en semi-nocturne (pour les plus faibles). Les meilleurs ont quand même terminé leurs parties tard dans la nuit car, entre temps, ils ont profité de la nourriture préparée à leur intention par le comité des fêtes.

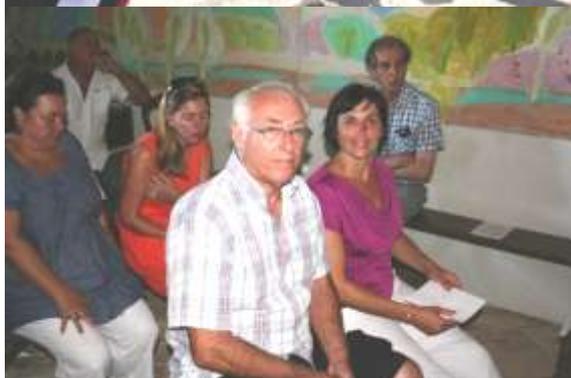


Le 15 août, la journée a débuté par un hommage aux anciens de la commune au cours duquel le comité des fêtes a déposé une gerbe devant le monument aux morts. Monsieur le Maire a ensuite prononcé un discours avec des mots choisis pour la circonstance. Le groupe folklorique "Lou Pèbre d'Ail" a accompagné les habitants au son du fifre et du tambourin ainsi que "Bernard", porte-drapeau de Riez.



Comité des fêtes

Le 15 août, jour de Marie, Sainte patronne du village, est toujours l'occasion de lui rendre hommage avec une procession suivie d'une messe à la chapelle Notre-Dame de la Garde. Après la cérémonie religieuse, le groupe folklorique "Lou Pèbre d' Ail" a offert un spectacle de danse et de chants. Ensuite, le comité des fêtes a offert un vin d'honneur aux participants. La journée s'est poursuivie par un repas champêtre. Et à seize heures, "notre" médecin urgentiste "Philippe" a fait une démonstration bénévole très appréciée du défibrillateur du village avec des recommandations médicales qui pourront servir aux habitants présents pour sauver des vies. Tout ceci en photos.



Comité des fêtes

Le 16 août a été l'occasion, comme toujours, de goûter l'excellent et inimitable aioli de Provence dont le secret de fabrication ne dépasse pas les limites du village et qui a attiré, cette année, deux cent quatre-vingt-douze personnes. Remercions ici tous les bénévoles qui s'investissent dans ce moment mémorable et très attendu de nos festivités.



La fête s'est également poursuivie le 17 août par un concours de boules en doublettes et un concours de contrée en soirée. Elle s'est terminée le 18 août par un concours de tir à l'arc pour lequel il faut remercier les traditionnels organisateurs de la côte varoise. Notre photographe "officiel" ayant eu des soucis avec son appareil, les photos resteront gravées dans les mémoires des participants.

H A L L O W E E N

Le 27 octobre, ce sont des sorcières et autres vampires qui ont envahi le village et les enfants en ont profité pour quémander des friandises dans les ruelles. Les habitants, heureusement pour leur vie, n'avaient pas oublié d'effectuer des courses pour la circonstance. Merci aux organisateurs qui ont su régaler les papilles des petits et des grands.





Les Amis de Baudinard-sur-Verdon

vous présentent un résumé de leurs activités au cours du semestre écoulé

Chers Amies et Amis de BAUDINARD,

Une année se termine : les joies, les bonheurs, les tristesses... c'est le moment de faire le bilan des douze mois écoulés. En notre âme et conscience, avons-nous fait tout ce qu'il fallait pour donner un peu plus de nous-mêmes à nos amis, à notre environnement journalier, à notre Village ? C'est en nous que nous trouverons les réponses.

Au niveau de notre Association, tout semble aller pour le mieux ; nous avons eu cette année 126 adhésions, ce qui est encourageant par rapport à l'an dernier, et surtout, nous avons connu des manifestations où la solidarité et l'amitié d'un noyau dur, ont grandement aidé à nos organisations.

L'exposition des crèches a mobilisé un nombre important de nos amis : le ramassage des bois, de la mousse, l'installation dans l'église, l'étiquetage, la mise en place de la "grotte provençale", la mise en scène de 125 crèches qui racontent toutes, l'histoire de leur propriétaire, de leur pays, de leur créateur. Merci pour vos dons de crèches et de santons, merci pour votre engagement.

L'an prochain, nous voulons encore de belles initiatives festives, nous voulons des baptêmes, des mariages, des anniversaires...

Merci à l'équipe de la Mairie qui a travaillé plusieurs semaines pour que notre village puisse faire l'admiration de tous. Les commentaires de nos visiteurs doivent résonner gaiement à leurs oreilles !

Je voudrais souhaiter une prompte guérison à nos malades qui malheureusement sont nombreux en ce moment parmi nos amis du village - nous pensons à eux - Que l'année 2013 nous apporte à tous, la réalisation de nos désirs les plus chers.

La Présidente, Suzanne BOYER

Activité "CULTURELLE"

Conférence sur l'Égypte le 4 août 2012

Après des études de journalisme et d'histoire de l'art aux États-Unis, Joy SOULENAN se spécialise en égyptologie à l'École du Louvre. Son expérience, à travers la conduite de groupes culturels en Égypte, en Libye et au Soudan, lui permet depuis une vingtaine d'années d'appréhender les interactions entre les différentes cultures qui marquèrent l'Afrique orientale. Nous avons eu le plaisir de partager avec notre conférencière sa passion pour l'Égypte, mais aussi plusieurs moments d'amitié grâce à notre ami Claude.





Les Amis de Baudinard-sur-Verdon

Activité "ARTISTIQUE"

Concert de musique classique le 15 septembre 2012

Magnifique concert chez Klaus KEEL avec deux artistes concertistes de talent et de renommée internationale : Semion BALSHEM, pianiste, et Sola BRAGA, soprano et sa voix extraordinaire. Comme chaque année, nous avons été accueillis très chaleureusement par Monsieur Klaus, artiste danois de renommée internationale également.



Activité "LUDIQUE"

Le 17 novembre 2012, la soirée Beaujolais 2012 avait des saveurs de convivialité et de bonheur d'être ensemble, même les plus jeunes ont profité de ce grand moment de rencontre. La soirée a été animée par la chanteuse Laetitia. Ce vin nouveau en a enchanté plus d'un.





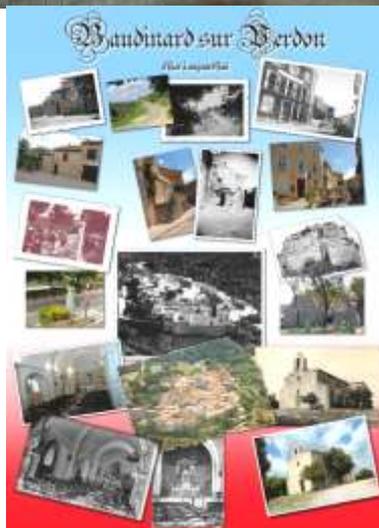
Les Amis de Baudinard-sur-Verdon

Activité "PATRIMOINE"

Expo photos - Baudinard d'hier à aujourd'hui.

Durant toutes les huit journées de la fête, dans l'église, de nombreux visiteurs ont pu se retrouver et pour d'autres retrouver des "anciens". Nous avons pu partager de grands moments de nostalgie et des anecdotes relatant l'histoire de Baudinard.

Avec les Amis de Baudinard, le temps passe mais les souvenirs revivent.



Activité "AGRICOLE"

Bravant le froid, la pluie, le vent, le soleil et malgré ces amplitudes météorologiques, les trop rares volontaires bénévoles de l'Association ont prêté des mains fortes aux doigts agiles aux employés communaux pour la récolte des olives. Cette année encore, le "made in Baudinard" aura démontré que notre village vit et s'acclimate bien aux aléas du temps. Les heureux acheteurs vont encore se réjouir de posséder de l'huile extra vierge de notre commune, des arbres, de "nos" arbres.





Les Amis de Baudinard-sur-Verdon

Activité "TRADITION...NELLE"

Mais qui n'a pas encore admiré toutes ces crèches venant du monde ? Cette année, pas moins de cent-vingt-cinq crèches ont été présentées dans un décor renouvelé à l'intérieur de l'église. Et il en arrive encore. Vivement la prochaine exposition pour que ces statistiques explosent pour le plus grand bonheur des visiteurs qui ont dépassé le chiffre de 1 500 en 2012. Merci aux organisateurs et aux petites mains des bénévoles de l'association et aux grosses mains des employés communaux.



EXPOSITION
CRÈCHES DU MONDE
du 24 novembre 2012
au 6 janvier 2013
ENTRÉE LIBRE
Le samedi de 15h à 18h
Le dimanche de 10h à 18h
Contacts pour autres horaires :
04 94 70 18 69 // 04 94 84 36 82
Eglise
BAUDINARD
sur Verdon





Les Amis de la chapelle Saint-Michel de Baudinard

29 septembre 2012

Cette année encore, l'activité de notre petite association s'est concentrée sur la préparation de la journée dédiée à Saint-Michel qui s'est déroulée sur le site de la chapelle et au village, et cette 4^{ème} Saint-Michel fut une belle réussite réunissant une centaine de participants.

La menace d'une météo pluvieuse n'avait pas découragé tous ceux qui tenaient à assister à cette cérémonie : certains, venant d'autres départements, ont parcouru une longue route et de nombreux nouveaux, cette année, s'étaient joints aux anciens.

Une forte délégation de camarades des différentes armées, réunissant plusieurs générations de feu avec pas moins de treize drapeaux, était présente pour honorer Saint-Michel, patron des parachutistes et des gens d'armes.



Les porte-drapeaux de Riez, de la Motte, de Toulon, d'Aups, que nous tenons à remercier.

Après l'office religieux dans une chapelle soigneusement décorée où étaient tendues des toiles de parachutes, l'apéritif organisé par les bénévoles de l'association put être servi sur place, sous le signe de la simplicité et de l'échange.



Peu après, plus de 70 convives rejoignaient le Bistrot de Pays, au sein du village, pour partager un convivial repas, chacun y allant de son souvenir, de sa chanson, de son anecdote.



Tous les participants nous ont remercié de l'accueil chaleureux qui leur a été réservé et nous tenons à notre tour à remercier la Municipalité, les services municipaux, les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette journée.



Les Amis de la chapelle Saint-Michel de Baudinard

15 août 2012

N'oublions pas de remercier nos adhérents Paulette Maurel, Michel Boucharlat et Bernard Taglang, nos porte-drapeaux, qui comme chaque année, ont représenté notre association pour déposer une gerbe au monument aux morts ce 15 août 2012 en souvenir des Anciens tombés au champ d'honneur.

1^{er} au 4 novembre 2012

L'activité de l'association s'est prolongée à la Toussaint par l'organisation d'une exposition de gravures dans l'église Saint-Jacques. Alain COMBIER a présenté ses paysages oniriques d'architecture extraordinaire et de cités utopiques et légendaires.

Ce monde fascinant, résultat d'une somme de travail énorme, avait trouvé dans la chapelle latérale un écrin qui lui convenait.



Un public averti était venu pour le vernissage, malgré le temps maussade.
Merci à ceux qui nous ont aidés à l'accrochage de cette belle exposition.

**Le Président, les membres du bureau et les adhérents
vous présentent leurs MEILLEURS VŒUX pour la nouvelle Année.
Le Président, Pascal PONS**



Les Amis de la chapelle Saint-Michel de Baudinard

En 2012, plusieurs événements ont été portés à notre connaissance. L'entraide entre "anciens" n'est pas vaine. Malgré les vicissitudes de la vie, nous avons le devoir de faire face pour apporter, autant que faire se peut, de la chaleur humaine à nos contemporains. À Castres, haut-lieu de stationnement, depuis de nombreuses années, de militaires parachutistes, l'homélie du Père Richard KALKA, a été appréciée et diffusée à énormément de personnes via Internet. La voici reproduite à votre méditation.

Évangile de la messe de Saint-Michel

Chez nous, cela s'appelle "avoir un cœur". Pour dire simple : avoir la foi dans ce qu'on fait et de l'enthousiasme à revendre. Ou, si vous voulez l'entendre dans un langage plus cru, cela s'appelle "avoir des couilles".

Il y a quelques jours, certains d'entre vous ont été insultés : "Sales militaires ! Sales Français !". Il y a quelques mois, trois parachutistes ont été sauvagement assassinés et un quatrième grièvement blessé.

À partir du moment où vous revêtez le treillis, vous représentez la France. Quand on vous permet de vous coiffer du béret rouge, vous représentez l'élite de l'armée française. Une fois les fourragères du 8^e RPIMa acquises, vous appartenez au grand "8". Cela vous donne des droits et des privilèges.

Vous avez le droit d'être fiers et vous avez le privilège d'appartenir à la lignée de ceux qui ont donné leur vie à la France. Vous avez le droit d'être appelés parachutistes coloniaux et vous avez le privilège de vous nourrir de leur passé et de leur expérience au service de la France au-delà de la mer. Vous avez le droit d'avoir comme Saint-patron Michel, l'archange du Ciel. Vous avez le privilège d'entendre le chant des oiseaux quand vous sautez. Vous avez le privilège de côtoyer les anges et les archanges dans le grand bleu du ciel.

Mais vous avez aussi des devoirs et des obligations. Quand on s'engage chez les paras on sait ce qui nous attend : un monde merveilleux fait d'aventure, de passion, de franche camaraderie, mais aussi de disponibilité, de discipline, de condition physique au top, d'état d'esprit très particulier, propre à chaque régiment para. Quand on s'engage chez nous, on épouse la prière du para et tout ce qu'elle contient comme programme : l'insécurité et l'inquiétude, la tourmente et la bagarre, mais surtout le courage, la force et la foi, acquis, comme le suggère la même prière, définitivement.

Et enfin : tous vos droits et privilèges, tous vos devoirs et obligations, c'est pour servir la France. La France qui est une terre chrétienne. Les vingt siècles de notre Histoire l'ont voulue ainsi. Avec tous ses défauts d'un être vivant, la France croit en Dieu, elle chérit l'honneur, elle met la fidélité sur un piédestal, elle aime la famille, elle accueille, selon une vieille expression biblique, "la veuve, l'orphelin et l'immigré". Elle est fière de sa culture et de sa civilisation, mais elle ne supporte pas cette décadence ambiante, ce déclin du courage, ce "sida mental" de ses élites politiciennes, intellectuelles et médiatiques.

C'est pour elle, c'est pour cette France-là, que depuis des siècles, le soldat français répond "présent" et offre sa jeunesse, et sa vie s'il le faut. Depuis les premiers chevaliers jusqu'aux derniers soldats tombés en Afghanistan, sans oublier les deux grandes guerres, sans oublier l'Indochine, l'Algérie et le Tchad africain, le soldat meurt pour la France. Depuis le chevalier Bayard dont la devise était "*accipit ut det*" (reçoit pour donner), jusqu'à l'Adjudant Deveze et ses sept autres camarades, dont la devise était "volontaire", le soldat français est de la race de ceux qui sont dans le sacrifice.

Il existe une certaine similitude entre l'esprit de l'Évangile et celui des Parachutistes d'Infanterie de Marine. L'Évangile ne promet pas de succès faciles. Il ne garantit à personne de vie agréable. Il pose au contraire des exigences : pour trouver la vie, il faut la perdre ; pour naître, il faut mourir ; pour être sauvé, il faut prendre sa croix ! Ce paradoxe est la vérité centrale, le cœur même de l'Évangile. C'est un défi à la faiblesse humaine. Mais c'est justement dans ce défi que réside sa force, car l'homme a besoin de se dépasser.

"L'Arme de toutes les abnégations..." , disait le Maréchal Lyautey. Toujours prête à se dépasser, à donner toujours plus, à faire toujours mieux. Et les paras qui ont déjà connu l'enfer, qui ont donné sans compter en reculant les limites du courage. Hommes de fer que rien ne lasse, vous regardez la mort en face : à Bazeilles, à Bir-Alali, à Sarajevo, en Indochine, en Afghanistan, partout, sur tous les continents, loin de chez vous, en Afrique. C'est en Afrique, au cimetière d'Abéché, qu'un sergent de l'Infanterie Coloniale a gravé sur vos tombes : "Français ensevelis au-delà des frontières, la terre a pris vos corps, mais votre âme est en nous, et ce sol qui retient vos cendres prisonnières, si vous l'avez conquis, nous le garderons pour vous." (Sergent Pierre BAYLE).



Les Amis de la chapelle Saint-Michel de Baudinard

"L'Arme de toutes les abnégations..." et parachutistes toujours nomades et amoureux de la piste sauvage et belle. Dans la bataille ou la tempête... Mais aussi et surtout dans le quotidien des missions ordinaires. C'est vrai qu'on vous appelle fortes têtes, c'est vrai aussi que vous avez mauvaise réputation ! Mais ce que les autres ignorent, c'est que du soldat au colon, vous avez une âme. Cela veut dire que vous percevez dans votre paquetage une foi inébranlable qui vous permet de croire dans tout ce que vous faites.

Cela signifie aussi que vous avez horreur des apparences. Vous vous moquez du "qu'en dira-t-on". La pression et l'excitation n'ont jamais été vos manières de vivre. C'est pour cela que rarement dans vos rangs fleurit cette espèce de militaires pour qui le bien et le mal ne s'apprécie qu'en termes de carrière et d'avancement. Avouez-le modestement : vous êtes des purs ! "Mais on s'en fout comme d'une musette, on n'est pas fier au bataillon."

Vous, les Marsouins Parachutistes, mais également tous ceux qui vivent et respirent un même état d'esprit, la même poussière, la même sueur, la même prière... au nom de Dieu.

Connaissez-vous la Marseillaise ?

I. Allons enfants de la Patrie,
Le jour de gloire est arrivé !
Contre nous de la tyrannie,
L'étendard sanglant est levé ! (*bis*)
Entendez-vous dans les campagnes
Mugir ces féroces soldats ?
Ils viennent jusque dans nos bras
Égorger nos fils et nos compagnes !

Refrain

*Aux armes, citoyens !
Formez vos bataillons !
Marchons ! marchons !
Qu'un sang impur
Abreuve nos sillons !*

II. Que veut cette horde d'esclaves,
De traîtres, de rois conjurés ?
Pour qui ces ignobles entraves,
Ces fers dès longtemps préparés ? (*bis*)
Français, pour nous, ah ! quel outrage !
Quels transports il doit exciter !
C'est nous qu'on ose méditer
De rendre à l'antique esclavage !

III. Quoi ! ces cohortes étrangères
Feraient la loi dans nos foyers !
Quoi ! ces phalanges mercenaires
Terrasseraient nos fiers guerriers ! (*bis*)
Grand Dieu ! par des mains enchaînées
Nos fronts sous le joug se ploieraient !
De vils despotes deviendraient
Les maîtres de nos destinées !

IV. Tremblez, tyrans et vous perfides,
L'opprobre de tous les partis,
Tremblez ! vos projets parricides
Vont enfin recevoir leurs prix ! (*bis*)
Tout est soldat pour vous combattre,
S'ils tombent, nos jeunes héros,
La terre en produit de nouveaux,
Contre vous tout prêts à se battre !

V. Français, en guerriers magnanimes,
Portez ou retenez vos coups !
Épargnez ces tristes victimes,
A regret s'armant contre nous. (*bis*)
Mais ces despotes sanguinaires,
Mais ces complices de Bouillé,
Tous ces tigres qui, sans pitié,
Déchirent le sein de leur mère !

VI. Amour sacré de la Patrie,
Conduis, soutiens nos bras vengeurs !
Liberté, Liberté chérie,
Combats avec tes défenseurs ! (*bis*)
Sous nos drapeaux, que la victoire
Accoure à tes mâles accents !
Que tes ennemis expirants
Voient ton triomphe et notre gloire !

VII. Nous entrerons dans la carrière
Quand nos aînés n'y seront plus ;
Nous y trouverons leur poussière
Et la trace de leurs vertus. (*bis*)
Bien moins jaloux de leur survivre
Que de partager leur cercueil,
Nous aurons le sublime orgueil
De les venger ou de les suivre !



Association Sportive Baudinard 83

www.baudinard.fr, rubrique « Associations »

L'Association Sportive Baudinard 83

vous présente ses meilleurs vœux



Séjour à Austwick - septembre 2012 - Cathédrale de York

et vous souhaite de tout cœur

UNE TRÈS BONNE ANNÉE 2013



Le président, Jean-Michel WEILL.

L'ASSOCIATION SPORTIVE BAUDINARD 83

et ses sorties de randonnées pédestres

les vendredis du 1^{er} semestre 2013

Lundi 14 janvier. Repas annuel de l'ASB83

11 janvier. Entre Esparron et Saint-Martin de Brômes

25 janvier. Le Pelenc, depuis Moissac-Bellevue

08 février. La Colle - Régusse

22 février. La Palière (Pourrières)

08 mars. Le Rocher de Roquebrune-sur-Argens

22 mars. Le Mourre d'Agnis (Mazaugues)

05 avril. Vieux Noyers - Pierre Impie

19 avril. Le Cousson (Entrages)

03 mai. Tour du Robion

17 mai. Blieux - Senez, par La Clue de la Melle

31 mai. Les Lacs de Dormillouse

Du 3 au 10 juin. Hôtes d'Austwick

21 juin. Porquerolles (départ de la presqu'île de Giens)

Du 26 juin au 03 juillet. Le Jura

Les dates et destinations des randonnées sont susceptibles d'être, soit modifiées, soit supprimées en fonction d'éléments non prévisibles. Chaque sortie sera précédée d'un affichage* et d'un mèl détaillé.

* sur le panneau à gauche de la Mairie au niveau du n° 40

SPORT CÉRÉBRAL "BRIDGE"

Tous les jeudis, ambiance feutrée dans la maison des associations pour les séances de bridge. Les joueurs sont de plus en plus nombreux à venir participer à ces parties de cartes où tous les coups, ou presque, sont permis. Preuve que la convivialité est de mise parmi les joueurs qui, faut-il le rappeler viennent de plusieurs départements pour rivaliser d'audace.



L'ASSOCIATION SPORTIVE BAUDINARD 83

La section Randonnée s'est illustrée sur toutes les surfaces de France et d'ailleurs au cours du second semestre 2012 et toujours dans la bonne humeur.

Quelques photographies, prises parmi celles qui sont éditées par l'association sur des Digital Vidéo Disc, sont reproduites ci-après, pour vous donner envie de nous rejoindre.

À vos godasses !



Les Lacs de Dormillouse



Fort de Brégançon



Le GR 99



Autour du Verdon



Col de l'âne



Presqu'île de Saint-Tropez



Association Sportive Baudinard 83

www.baudinard.fr, rubrique « Associations »

Hommage à notre trésorier

décédé le vendredi 02 novembre 2012

Un époux, un père, un grand-père nous a quittés.

Un ami très cher nous a quittés.

Un amoureux de Baudinard nous a quittés.

Un grand ami de notre Association nous a quittés.

Un très cher compagnon de randonnée nous a quittés.

HENK, tant que tous ceux qui t'ont connu,

HENK, tant que tous ceux qui t'ont côtoyé,

HENK, tant que tous ceux qui ont partagé tant de moments inoubliables avec toi,

HENK, tant que tous ceux-là vivront, tu ne seras pas mort, tu vivras en nous.



ASB83 - JMW - 02 novembre 2012

PAGE PRATIQUE

MAIRIE 04 91 70 18 61 — Fax : 04 91 70 19 24 — www.baudinard.fr — mairie@baudinard.fr

URGENCES SAMU : 15 — POMPIERS : 18 — 112 (appel européen depuis un mobile)

CENTRE ANTI POISON MARSEILLE : 04 91 75 25 25

SANTÉ

Médecin de garde : 15

Dentiste de garde (TOULON) : 04 98 01 62 63 (répondeur des praticiens de garde)

Pharmacie de garde : 32 37 ou www.pharmagarde.eu

Cabinets d'infirmières à Aups : 04 94 84 06 37 – 04 94 70 00 96 – 04 94 70 04 02

Vétérinaire de garde : appeler un vétérinaire de Draguignan, l'appel est retransmis directement sur le vétérinaire de garde

MÉMO HÔPITAL

Hôpital de Draguignan, rue Montferrat : 04 94 60 50 00 – Urgences : 04 94 60 50 12

Polyclinique Notre-Dame de Draguignan : 0 826 46 45 44 (0,15 ct/mn depuis un poste fixe)

DROGUE/ALCOOL/TABAC - INFO SERVICE

Drogues infos service 7 j/ 7 : 0 800 23 13 13 (appel gratuit d'un poste fixe)

Écoute Cannabis : 0 811 91 20 20 (appel local d'un poste fixe)

Écoute Alcool : 0 811 91 30 30 (appel local d'un poste fixe)

Alcooliques anonymes : www.alcooliques-anonymes-mp.org

SIDA INFO SERVICE : 0 800 840 800 (appel gratuit 24 h/ 24 d'un poste fixe)

Questions d'adolescents : www.inpes.sante.fr

Violences conjugales info : 39 19 (appel local d'un poste fixe)

Solitud'écoute : 0 800 47 47 88 (appel gratuit d'un poste fixe)

DIVERS

Dépannage électricité 24 h/ 24 : 0 810 33 30 83

Espace Rural Emploi Formation (EREF) à Aups : 04 98 10 22 43

ALLÔ SNCF (Infos, réservations, vente) : 08 36 35 35 35 ou www.voyages-sncf.com

Centre Interministériel de Renseignements Administratifs (CIRA) : 0 821 08 09 10 ou 39 39

Agence Départementale d'Information au Logement (ADIL), 5 rue Racine, TOULON
Tél. 0 825 77 88 77 ou adil@adil83.org

ALLÔ TRAFIC : 08 91 67 31 01 (messages en temps réel sur l'état de la circulation, conseils de déplacements)

INFO ESCROQUERIES 0811 02 02 17 (coût d'un appel local) ou www.internet-signalement.gouv.fr

INFOS TRAFIC : Flashes d'information sur l'état de la circulation. Radio Plus sur 106.8 FM

PRÉVISION MÉTÉO France : 32 50 ou www.meteo-france.fr